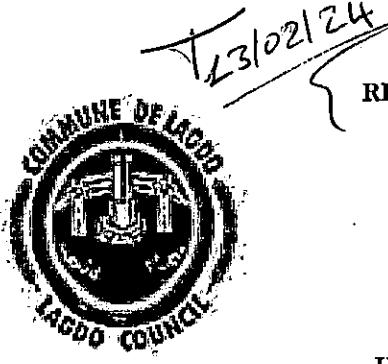


REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DU NORD  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA BENOUE  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE LAGDO  
\*\*\*\*\*  
COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES  
\*\*\*\*\*



13/02/24  
REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
NORTH REGION  
\*\*\*\*\*  
BENUE DIVISION  
\*\*\*\*\*  
LAGDO COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
INTERNAL COMMITTEE  
OF TENDERS BOARD  
\*\*\*\*\*

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°001/ACNO/C/LDO/CIPM/2024  
DU 12/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS POUR LES ECOLES  
PRIMAIRES PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES  
DE LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

## **MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LAGDO**

**FINANCEMENT : Fonds propres, Exercice 2024  
Imputation : 222 200**

### **1. Objet de la Consultation**

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'investissement annuel, le Maire lance sur fonds propres, un avis de consultation nationale ouverte pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de 1000 tables bancs pour les écoles primaires publiques de certaines localités de la Commune de Lagdo.

### **2. Consistance de la consultation**

La prestation, objet de la présente consultation concerne la fourniture de 1000 tables bancs pour les écoles primaires publiques de certaines localités de la Commune de Lagdo tel que défini dans le devis estimatif et quantitatif. La prestation comprend :

- La fabrication des tables-bancs ;
- La livraison et l'installation des tables-bancs dans les écoles concernées.

### **3. Délai de livraison**

Le délai maximal prévu par le Maître d'ouvrage pour la prestation est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation.

### **4. Allotissement**

La prestation, objet de la présente consultation est constituée en un (01) seul lot.

### **5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

### **6. Participation et origine**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires des services de droit camerounais ayant des expériences avérées dans le domaine.

## 7. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par les Fonds propres de la Commune de Lagdo, Exercice 2024, Imputation : 222 200

## 8. Consultation et retrait du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo dès publication de la présente Demande de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, payable à la recette municipale de la Commune de Lagdo

## 9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en un document unique en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un l'original et six (06) copies marquées comme telles, comprenant les trois parties (administrative, technique et financière) devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo au plus tard le 12/03/2024 à 11 heures précises et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CIPM/C/LDO/2024 DU 12/02/2024  
POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS POUR LES ECOLES PRIMAIRES  
PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE LAGDO,  
DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD**

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Cinq cent cinq mille (500 000) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative territorialement compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu à la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo le 05/03/2024 à 12 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 12. Critères d'évaluation

### 12.1. L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1<sup>re</sup> étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape :** Evaluation du dossier technique (pour ceux des soumissionnaires présentant les dossiers administrativement conformes).
- **3<sup>e</sup> étape :** Vérification du dossier financier (pour ceux des soumissionnaires techniquement qualifiés et présentant des dossiers administrativement conformes).

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

## 12.1. 1 Principaux critères éliminatoires :

### 1. Dossier administratif

#### 1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

#### 2. Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels, soit 05 sur les 06 critères possibles conformément au tableau de comparaison des offres.

#### 3. Dossier financier

- Non-conformité du modèle de soumission contenu dans la DC ;
- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans la DC.

NB :

- 1) Le rabais, pour qu'il soit pris en compte, doit être écrit en lettres et en chiffres ;
- 2) Le rabais manuscrit n'est pas acceptable.

## 12.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant le tableau de comparaison sur 06 critères essentiels jointe au DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur **01 critère** : nombre d'exemplaires suffisant, respect de l'ordre d'assemblage, bonne reliure, bonne lisibilité, séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc
- Références du soumissionnaire sur **01 critère** : Justifier de l'exécution d'au moins deux projets similaires (joindre les premières et dernières pages des contrats + 02 PV de réception)
- Respect du délai de livraison sur **01 critère** : délai inférieur ou égal à 03 mois
- Planning de livraison pertinent sur **01 critère** : planning réaliste
- Descriptif et spécifications techniques de la fourniture + photo sur **01 critère** : spécifications techniques + photo
- Capacité financière sur **01 critère** : attestation de solvabilité bancaire ou ligne de crédit d'au moins huit millions (8.000.000) francs CFA
- Acceptation de la Lettre Commande sur **01 critère** : toutes les pages paraphées, la dernière page est signée, cachetée et datée

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI, soit 05 sur 07** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs pièces financières analysées.

## 13. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est

évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

#### 15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 696 36 99 78/697 94 37 16/661 09 09 69

#### 16. Additif à la demande de cotation

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente demande de consultation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement.

Lagdo, le 12 FEB 2024  
Le Maire de la Commune de Lagdo  
(Maître d'Ouvrage),

Ampliations :

- MINMAP/Yaoundé
- DDMAP/Bénoué
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Archivage/Chrono